

Motion du 16 mars 2009 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Mmes Annina Pfund et Andrienne Soutter: «Un système de vélos en libre service ne peut pas attendre!»

(renvoyée à la commission de l'aménagement par le Conseil municipal lors de la séance du 17 février 2010)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le succès du système de vélos en libre service dans plusieurs villes, telles que Paris, Barcelone ou Lyon;
- que ce système favoriserait la mobilité douce et pourrait participer à la réduction du trafic automobile en ville;
- que des associations actives dans le domaine du vélo seraient prêtes à participer à un tel projet;
- qu'un système de vélos en libre service s'inscrit pleinement dans la politique de soutien au développement durable fixée par le Conseil administratif,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre sur pied, dans les plus brefs délais, un système de vélos en libre service en associant pleinement les organisations intéressées;
- de faire en sorte que la question de l'attribution et de la gestion d'un tel projet soit indépendante et séparée de l'attribution de la concession d'affichage.